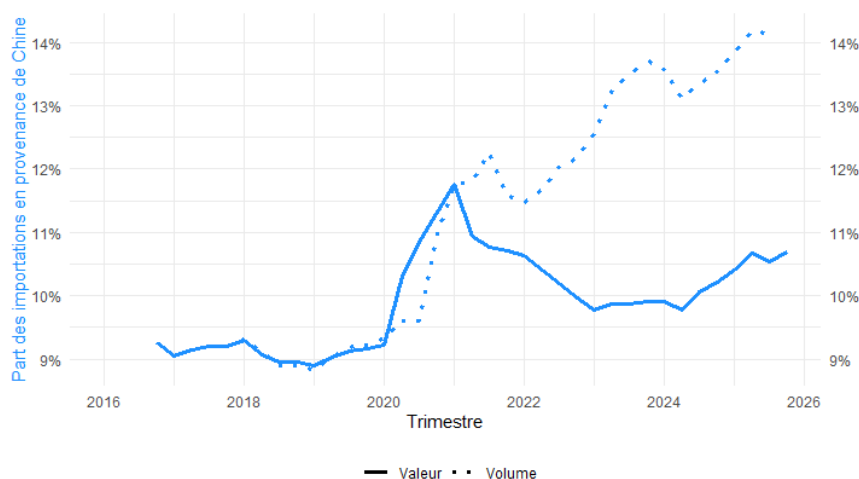


Concurrence chinoise : quels secteurs industriels français sont exposés ?

Par Mélanie Coueffé

La part de la Chine dans les importations françaises progresse depuis plusieurs années, dans un contexte de tensions commerciales croissantes. La comparaison entre la structure des importations en provenance de Chine et celle de la production nationale montre que la concurrence chinoise pèse sur quelques branches. À l'inverse, certains secteurs pourraient bénéficier d'intrants importés à moindre coût.

Graphique 1 : Part de la Chine dans les importations françaises de biens industriels, en valeur et en volume



Source : douanes, calculs Banque de France.

Note : Les données sont cumulées sur 4 trimestres à chaque date, et déflatées à l'aide d'indices de prix construits à partir des valeurs unitaires des importations. Derniers points : T4 2025 (valeur), T3 2025 (volume).

Depuis 2024, la croissance chinoise dépend de nouveau largement du dynamisme de ses exportations, dans un contexte de faiblesse persistante de la demande intérieure ([FMI, 2026](#)). À cela s'ajoute l'intensification depuis début 2025 de la guerre commerciale engagée entre les États-Unis et la Chine, représentant un choc négatif pour la Chine pouvant renforcer la compétitivité de l'ensemble de son offre ainsi qu'une possibilité de report des biens chinois des États-Unis vers d'autres pays, dont la France ([BCE, 2025](#)). Il est donc possible que la concurrence chinoise s'intensifie pour les entreprises françaises, soit directement sur le marché français via une hausse des importations en provenance de Chine, soit sur les marchés d'exportation où les entreprises françaises sont en concurrence avec les producteurs chinois.

Une hausse des importations en provenance de Chine ne signifie pas nécessairement une concurrence accrue pour la production française. Elle peut concerner des biens peu ou pas produits sur le territoire, ou des intrants utilisés par les entreprises françaises dans leur processus de production. L'analyse présentée ici porte principalement sur la concurrence directe

avec la production nationale. Pour l'évaluer, nous comparons la composition des importations en provenance de Chine à celle de la production française afin d'identifier les branches les plus exposées. Cette analyse se concentre sur le « choc chinois 2.0 », qui désigne une seconde vague de forte pénétration des exportations chinoises sur le marché mondial. Elle ne revient pas sur le premier choc consécutif à l'intégration de la Chine dans l'OMC en 2001.

La part de la Chine dans les importations françaises progresse, surtout en volume

La part de la Chine dans les importations françaises de biens industriels est passée de 9,2 % en 2017 à 10,7 % fin 2025. Cette progression est encore plus marquée lorsque les importations sont corrigées des évolutions de prix : en volume, nos estimations suggèrent une hausse d'environ 5 points entre 2017 et mi-2025 (graphique 1).

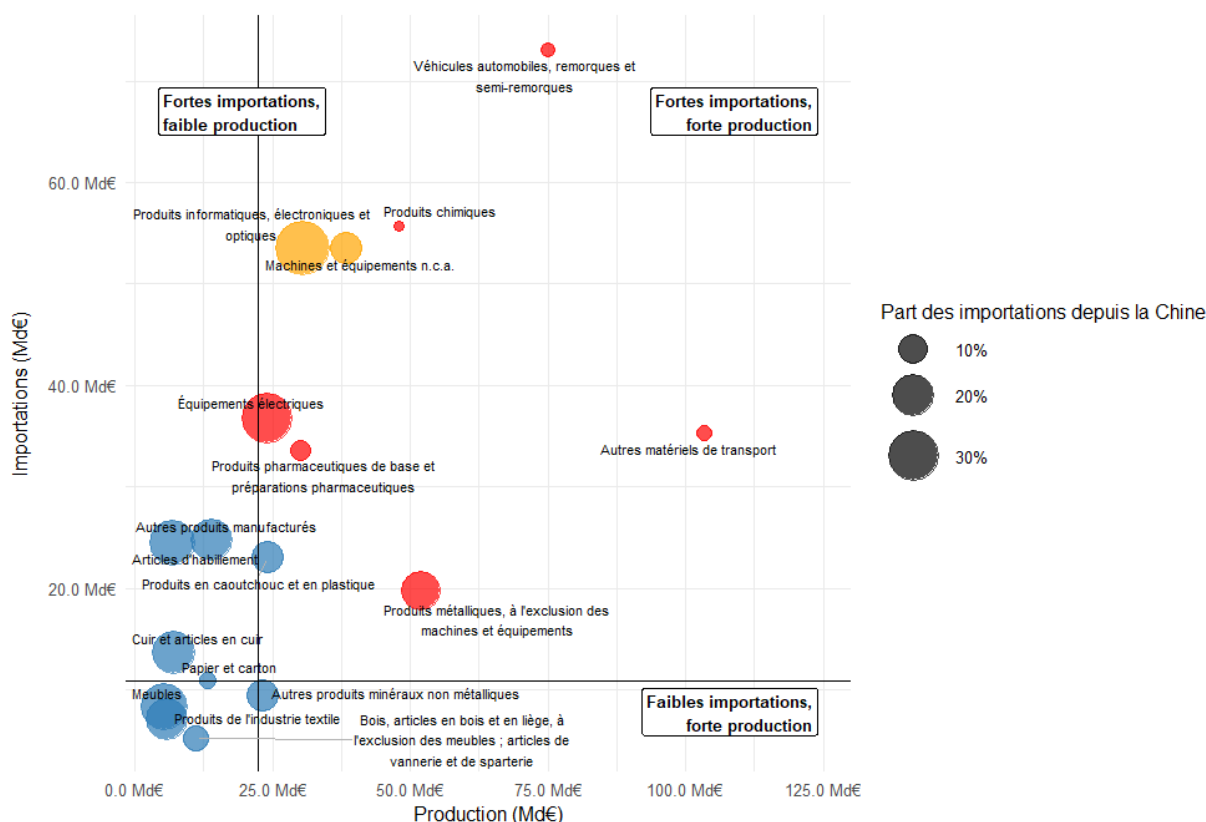
La progression plus rapide des importations chinoises en volume qu'en valeur indique que les produits importés depuis la Chine sont devenus relativement moins chers que ceux provenant d'autres pays. Lorsque ces produits sont en concurrence avec une production française, cet avantage de prix peut conduire certains acheteurs à se tourner vers les biens chinois plutôt que vers les produits nationaux.

Cette progression de la part de la Chine dans les importations n'est pas propre à la France : elle s'observe également à l'échelle de la zone euro, même si son ampleur et son calendrier varient selon les pays.

Une exposition limitée à l'échelle de l'ensemble de l'industrie, mais réelle sur quelques branches

À un niveau agrégé, l'exposition de l'industrie française à la concurrence chinoise apparaît relativement limitée. Les biens que la France importe le plus de Chine sont, pour une large part, peu ou plus produits sur le territoire national. En effet, environ la moitié des importations françaises de produits électroniques grand public, de téléphones et équipements de communication, d'ordinateurs, d'appareils ménagers et d'articles de sport, jeux et jouets proviennent de Chine. Il s'agit de biens désormais peu fabriqués en France. Pour autant, même dans les segments aujourd'hui peu produits en France, la forte compétitivité des produits chinois peut décourager l'investissement et l'installation de nouveaux acteurs industriels français.

Graphique 2 : Importations et production par produit en 2024, et part des importations en provenance de Chine en 2025



Sources : Insee, douanes, calculs Banque de France.

Note : Les lignes de référence séparent les produits dont les niveaux d'importation et de production sont supérieurs à la médiane de ceux pour lesquels ils sont inférieurs. Seuls les produits pour lesquels la Chine représente plus de 4 % des importations françaises sont représentés. Les produits situés dans le quadrant supérieur droit sont ceux qui combinent une production nationale importante et des importations élevées : ils sont donc les plus susceptibles d'être exposés à une concurrence directe des importations chinoises dans le futur. Les pastilles rouges désignent ces produits, qui apparaissent donc comme directement exposés par la concurrence chinoise, les pastilles jaunes désignent les produits qui sont moins directement exposés, et les pastilles bleues les produits peu exposés.

Les comptes annuels de l'Insee sont disponibles au niveau de 88 produits, et nous permettent d'identifier plusieurs catégories de produits qui sont à la fois fortement importés et produits nationalement pour 2024, dernière année disponible (quadrant supérieur droit du graphique 2). Parmi ces produits, la part de la Chine dans les importations est soit importante, soit en forte croissance.

Cinq ensembles de branches, dont les produits sont colorés en rouge sur le graphique 2, apparaissent ainsi plus directement exposés. Les situations diffèrent toutefois selon les secteurs. Dans l'automobile et les équipements électriques, la concurrence chinoise est déjà bien présente. La Chine a fortement progressé ces dernières années sur le segment des véhicules électriques, mais aussi sur certains composants stratégiques, notamment les batteries lithium-ion. Si les politiques publiques françaises et les barrières douanières mises en place par l'Union européenne depuis mi-2024 contribuent à protéger le marché européen, la concurrence demeure forte sur les marchés d'exportation et dans la fabrication des composants.

Les fabricants de produits métalliques et les entreprises de la chimie sont confrontés à cette concurrence dans un contexte déjà difficile. Le secteur des produits métalliques est fragilisé par la hausse des coûts de l'énergie et par le ralentissement de certaines branches clientes, notamment l'automobile et la construction, tandis que l'industrie chimique subit elle aussi des coûts de production élevés et une concurrence internationale accrue. Dans les deux cas, la progression des importations en provenance de Chine accentue les pressions existantes.

L'industrie pharmaceutique fait également face à la montée en puissance de la Chine, d'abord sur les génériques et les substances actives, puis progressivement sur des segments plus innovants. L'aéronautique constitue enfin un cas particulier : la filière française reste solide et intégrée, ce qui limite les risques à court terme, mais la Chine affiche l'ambition de maîtriser progressivement l'ensemble de la chaîne de valeur aéronautique et de concurrencer, à moyen et long terme, les acteurs historiques du secteur.

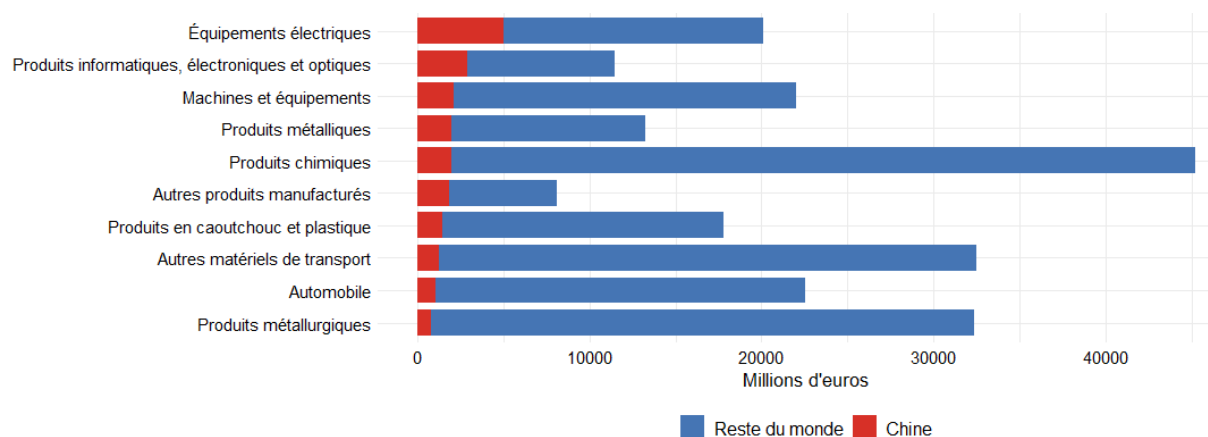
À l'inverse, certains produits identifiés sur le graphique 2 par une pastille jaune, notamment les produits informatiques, électroniques et optiques, ainsi que les machines et équipements, semblent moins directement exposés. Si les importations françaises de ces produits proviennent largement de Chine, elles concernent souvent des biens désormais peu fabriqués en France, comme les ordinateurs portables ou les téléphones. La concurrence directe supplémentaire avec la production nationale y semble donc plus limitée.

Certaines branches peuvent aussi bénéficier d'intrants chinois à moindre coût

Les importations peuvent aussi être destinées à servir d'intrants pour les entreprises françaises dans leur processus de production. Dans ce cas, une baisse relative du prix des produits importés peut réduire les coûts de production et soutenir la compétitivité des branches utilisatrices ([Banque de France, 2019](#)). La littérature économique souligne par ailleurs que l'impact des importations chinoises ne se limite pas à un choc de concurrence sur les producteurs nationaux : il peut également transiter par les chaînes d'approvisionnement, lorsque l'accès à des intrants moins coûteux améliore la compétitivité des entreprises utilisatrices ([Banque de France, 2022](#)).

Les intrants intermédiaires que la France importe le plus de Chine sont les équipements électriques, les produits informatiques et électroniques, les machines, les produits métalliques, les produits chimiques et les produits en caoutchouc-plastique. À titre d'exemple, environ 25 % des équipements électriques importés pour servir d'intrants intermédiaires proviennent de Chine (graphique 3). Les branches qui mobilisent le plus ces produits dans leur processus de production sont la construction, l'automobile, la fabrication de machines et équipements, ainsi que l'agriculture. Ces branches pourraient ainsi bénéficier d'une hausse des importations d'intrants à moindre coût.

Graphique 3 : Importations françaises de produits semi-finis et de pièces détachées, en provenance de Chine et du reste du monde, en 2025



Sources : douanes, calculs Banque de France.

Note : Les 10 premiers produits intermédiaires les plus importés de Chine sont présentés sur ce graphique.